



Chers Amis,

Le temps des vacances est enfin arrivé et avec lui une liberté retrouvée grâce aux chercheurs, aux laboratoires, aux médecins, au personnel soignant qui, pour une fois, se sont tous unis internationalement pour mettre à disposition pratiquement du monde entier, les vaccins nécessaires pour lutter le plus efficacement possible contre le coronavirus. Qu'ils soient tous remerciés !

Les temps changent : pour la première fois depuis mon arrivée à Gressy comme habitant en 1981, le taux de participation est passé sous la barre des 50% lors des dernières élections. Notre démocratie est malade et les nouvelles technologies médiatiques et réseaux dits « sociaux » portent, à mon avis, une grande responsabilité dans cette débâcle. On ne peut plus converser, échanger, confronter les idées sans s'insulter, se dénigrer.

A qui la faute ? Il faut se reprendre pour ne pas risquer de tomber dans des travers historiques que l'on n'ose même plus enseigner.

Gardons à notre village son statut privilégié : c'est le plus beau cadeau que l'on puisse faire à notre jeunesse.

Bien à vous et bonnes vacances à tous !

Jean-Claude Geniès, Maire.

## Conseil Municipal du 26 juin 2021

- Rapport annuel des maires sur le prix et la qualité du service public d'eau
- Attribution du marché de préparation, livraison et service de repas pour la restauration collective
- Révision des tarifs municipaux
- Convention avec le Conseil Départemental relative à la Scandibérique, convention qui fixe les droits et les devoirs au niveau de la réalisation et de l'entretien de la piste cyclable
- Vote d'une subvention de 500 Euros au corps des sapeurs pompiers de Seine-et-Marne à l'occasion du 50ème anniversaire de son existence.
- Limitation de l'exonération de taxe foncière de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation
- Indemnité de stage en mairie à une jeune étudiante
- Constitution d'une provision pour créances douteuses 2021

## Subvention aux Transports Scolaires

Pour la rentrée scolaire 2021-2022, Roissy Pays de France reconduit son soutien aux étudiants, lycéens, collégiens et leur famille en prenant en charge une partie des frais liés au transport scolaire. Afin de bénéficier de cette aide, les familles devront déposer leur dossier de souscription Imagine'R dans leur mairie. Seuls les habitants de l'agglomération bénéficient de ce dispositif. Ne renvoyez pas directement votre dossier à Imagine'R, passez par votre mairie pour bénéficier de la subvention. Nous vous recommandons par avance de déposer, si possible, votre dossier avant le 15 juillet afin de vous assurer de recevoir votre carte avant début septembre. Les dépôts seront toutefois possibles tout au long de l'année.

## Emploi et Formation

La Mission Locale de la Plaine de France prend part au PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi). Elle accompagne dans ce cadre des jeunes de 18 à 25 ans vers le monde du travail. Ce sont des parcours d'en moyenne 18 mois qui mènent à une situation professionnelle stable. Les jeunes sont généralement orientés par des structures spécialisées de l'insertion, mais ils peuvent se renseigner directement en appelant la Mission Locale au 01 60 54 63 50

Les articles « Emploi et Formation », « Subvention aux Transports Scolaires » sont reproduits avec l'aimable autorisation de la Mairie de Le Mesnil-Amelot.

## Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

## Nouveau Préfet en Seine-et-Marne



Lionel BEFFRE vient d'être nommé préfet de Seine-et-Marne en remplacement de Thierry COUDERT appelé à d'autres fonctions à l'inspection générale de l'administration.

Ancien chef de cabinet du Premier ministre Dominique De

Villepin, plusieurs fois préfet (Lot-et-Garonne, Eure-et-Loir, Pyrénées-Atlantiques et Isère dernièrement) et ancien haut-commissaire de la République en Polynésie, il entrera en fonction le 17 juillet.

La Municipalité de Gressy lui présente tous ses souhaits de bienvenue et de réussite dans ses nouvelles attributions. Elle remercie également pour son travail accompli son prédécesseur en sa qualité de représentant de l'Etat dans notre département.

## Reconnaissance d'état de Catastrophe Naturelle

Nous avons reçu l'information en provenance de la préfecture de Seine-et-Marne nous annonçant la promulgation de l'arrêté ministériel n° INTE 2119792A en date du 30 juin 2021 paru au journal officiel le 2 juillet 2021.

La commune de Gressy a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour Inondation et Coulée de Boue sur la période du 2 juin au 4 juin 2021.

Les administrés qui ont malheureusement été victimes de ces événements climatiques peuvent transmettre à leurs assurances les références de cet arrêté.

## Réfection de l'Avenue du Château

Les réfections de l'Avenue du Château et du parvis de la Mairie sont maintenant lancées et la procédure de consultation des entreprises est en cours sous le contrôle du Cabinet Greuzat notre maître d'œuvre.

Les travaux devraient commencer au début du mois d'octobre, le temps pour l'entreprise choisie au cours de la commission d'appel d'offres du 27 juillet de réaliser

les plans et les plannings des différentes interventions.

Une réunion sera organisée avec les riverains durant la première semaine de septembre pour les sensibiliser aux travaux et aux problèmes de stationnement qu'ils vont rencontrer durant cette période qui se conclura l'hiver prochain par les nouvelles plantations.

Seul demeurera l'alignement des tilleuls exigé par la région Ile de France et

le Département de Seine-et-Marne pour que la commune soit subventionnée. Ces arbres sont maintenant classés et seront à nouveau élagués, suivant le planning établi, en 2023.

Un renforcement du stationnement et une amplification de la sécurité sont au programme de ce projet qui s'inscrit dans la requalification de la place de la mairie.



Concoctées par la direction culture et patrimoine de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France en collaboration avec le musée ARCHÉA, le réseau des médiathèques et le cinéma intercommunal de l'Ysieux, les « Pastilles d'été » sont gratuites et s'invitent dans les parcs et espaces publics de quatre villes du territoire : Fosses, Juilly, Louvres, Dammartin-en-Goële.

Ne manquez pas les journées du 15, 16, 30 juillet et du 27 août, pour découvrir leur programmation inédite : ateliers (archéologie et patrimoine, image et cinéma), spectacles (contes, concerts, stand-up, arts du cirque). Elles se clôturent par un ciné en plein air grâce au nouveau circuit itinérant, un équipement intercommunal de proximité, qui sillonnera le territoire de commune en commune afin de proposer des projections hors les murs.

Entre amis ou en famille, venez savourer les « Pastilles d'été » !

**Le jeudi 15 juillet à Fosses (16 h à minuit)**, en partenariat avec les « Terrasses d'été » et le centre social Agora, sera l'occasion de voyager sur le territoire ! De la musique colombienne sera au rendez-vous avec le groupe Super Panela, en partenariat avec AQUILETOUR, présent aussi le 16 juillet à Juilly.

Pour les fans de jonglage, un Circus puzzle a été programmé en partenariat avec CIRQUEVOLUTION.

Une journée remplie d'activités qui se clôturera par une projection en plein air avec le film « Moonrise Kingdom » de Wes Anderson.

**Le vendredi 16 juillet à Juilly (16 h à minuit)**, vous avez toujours rêvé de devenir cinéaste ? Ce sera possible avec l'Auto-Studio, vous pourrez écrire, réaliser et projeter votre film au public présent. Pour terminer en beauté, une projection en plein air vous attend avec le film « La bonne épouse » de Martin Provost.

**Le vendredi 30 juillet à Louvres (16 h à minuit)** : Lenny M'Bunga, Ahmed Sparrow et Tareek se partageront la scène pour un plateau de Stand Up animé par Certe Mathurin en partenariat avec AQUILETOUR. Toujours, en festivité, le combo lyonnais fait danser les mots de Patrice alias PAT KALLA sur des sonorités qui viennent d'Afrique et d'Amérique du Sud.

Et ce n'est pas fini ! Vous aimez les comédies, celle de Jean-Pascal Zadi et John Wax « Tout simplement noir » sera projetée à 22 h.

## Autres travaux de l'été

Une entreprise interviendra à partir du 16 août pour la réalisation de deux allées en enrobé et en soubassement de chaque côté de notre école. Elle procédera également à la création d'un trottoir sur le côté droit du chemin de La Rosée à l'entrée du village. Elle réalisera enfin l'accès handicapés au parc à l'arrière de notre école.

Suite au traitement de nos chaussées par la Société WIAME et à cause du stationnement sur des endroits marqués, une nouvelle intervention est prévue et vous serez prévenus de la date exacte par le canal de nos SMS d'alerte qui donne satisfaction.

Un recensement de l'ensemble des plaques de chambre des télécommunications ainsi que des tampons sur trottoir sera réalisé cet été afin de transmettre les éléments pour réparation à la Communauté d'Agglomération comme cela vient d'être fait pour les regards sur voirie.